

ASSOCIATION "LES LAURIERS"

Assemblée Générale Ordinaire du 18/11/2016

RAPPORT MORAL 2015-2016

1. Le projet associatif : un double objectif

Le 31 août 2016 l'Association a clôturé sa 14ème saison d'activité. Depuis sa création au printemps 2002, l'Association vise un double objectif :

- a) contribuer, à travers la pratique de sports et de loisirs de proximité, à développer les échanges et la convivialité entre habitants de Lauret et des communes environnantes, entre jeunes et adultes, entre anciens et nouveaux, et à faire découvrir et apprécier notre patrimoine naturel et historique;
- b) développer une culture associative : faire en sorte d'amener les adhérents à devenir actifs dans l'Association, à participer à son animation et à son fonctionnement démocratique, à assurer une gestion rigoureuse et transparente.

2. Le renforcement du lien social à travers les activités de l'Association

Le succès constant enregistré depuis 14 ans par l'Association a prouvé qu'elle répondait à une réelle attente, non seulement de la population de Lauret, mais aussi de celle des villages voisins ou même de plus loin. Ceci s'est confirmé au cours de cette saison 2015-2016 malgré une légère baisse des effectifs par rapport à la saison précédente : **112 adhérents** (contre 134 l'an passé), représentant **62 foyers** (contre 69 l'an passé). Cette diminution s'explique d'une part par le fait que certaines familles ne pratiquant le tennis que très occasionnellement n'ont pas voulu adhérer à l'année et ont préféré prendre des cartes de location de court (ce qui représente 9 familles et une trentaine de personnes), et d'autre part par l'introduction du système de cotisations individuelles par activité qui a conduit comme nous nous y attendions à une légère diminution des adhésions, mais avec au final des adhérents plus actifs (moins d'adhérents « fantômes ») et donc une participation accrue aux activités.

La population des adhérents de cette saison présente les caractéristiques suivantes :

- la répartition hommes/femmes est toujours un peu déséquilibrée : 38% de femmes contre 62% d'hommes (36% - 64% l'an passé) et la proportion de jeunes, même si elle est en légère baisse cette année, avec 29% jeunes de moins de 18 ans (contre 71% d'adultes de 18 à 84 ans) confirme un bon brassage générationnel.
- la plupart des tranches d'âge sont représentées, de 5 à 84 ans, mais deux groupes se dégagent : les moins de 20 ans (34 adhérents) et les plus de 40 ans (63 adhérents) ; on constate à nouveau une faible représentation des 20-40 ans (15 adhérents);
- l'origine des adhérents est moins diversifiée cette saison : les adhérents laurétiens sont largement dominants (70%), tandis qu'avec 16 inscrits cette année la proportion d'adhérents de Valflaunès retombe à 14% du fait du nombre important de joueurs de tennis occasionnels (environ 24 personnes) ayant préféré prendre des cartes familiales de location sans adhérer à l'association, et celle des autres villages est stable (16%) avec 10 origines différentes, dont les villages voisins de Claret, Sauteyrargues, et d'autres plus éloignés comme Corconne, Quissac, Les Matelles, St Gély, Murles, Lunel, Lansargues ;
- Bien qu'en diminution, le caractère multisportif de l'association est encore important avec 15 % des adhérents inscrits simultanément à plusieurs activités.

Les quatre sections (Tennis, Randonnée, Escalade, Vtt.) ont fonctionné cette saison avec 9 animateurs bénévoles (contre 11 l'an passé) et 2 animateurs salariés.

La section tennis confirme être redevenue l'activité principale de l'association (avec 65 adhérents). L'école de tennis pour jeunes et adultes qui permet d'avoir accès à une formation de proximité et de qualité (encadrée par deux moniteurs diplômés BEES-2 et DEJEPS) a connu une belle expansion avec un effectif de 37 inscrits contre 28 l'an passé. Cinq jeunes de 15-16 ans ont été engagés en compétition (Coupe des jeunes par équipes de la FFT). Par contre, le stage d'initiation tennis à l'école maternelle n'a malheureusement pu être assuré par suite d'un blocage administratif.

Les trois autres sections ont vu leurs effectifs diminuer (randonnée 28 inscrits, escalade 19 inscrits, vtt 6 inscrits), mais le niveau d'activité est resté élevé et la participation plus importante. Enfin, l'activité jeux de société expérimentée l'an passé n'a malheureusement pas continué à fonctionner.

Pour les sports-loisirs nous avons reconduit notre affiliation à la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural) afin d'une part d'offrir à nos adhérents une licence multisports à un coût très raisonnable avec une assurance individuelle accidents (68 licenciés cette saison), et d'autre part de conserver notre agrément Jeunesse et Sports qui en plus de nous fournir un label de qualité, nous permet de bénéficier du taux réduit de cotisations sociales sur les salaires.

Nous avons aussi reconduit pour la troisième année notre affiliation à la FFT (Tennis-Club de Lauret-Valflaunès) afin de licencier les joueurs inscrits en école de tennis et ceux désirant faire des compétitions. Avec 39 licenciés contre 27 la saison passée on enregistre donc une belle progression.

On assiste donc cette saison à une stabilisation de l'Association qui a pleinement continué à créer du lien social et à renforcer la vie locale, les relations inter-villageoises et intergénérationnelles

3. Culture associative et vie de l'association

Une association sans but lucratif comme la nôtre, avec des cotisations calculées au plus juste, ne peut exister et fonctionner que grâce au bénévolat et par la volonté et la motivation de tous ses adhérents (pas seulement celles de ses créateurs ou de ses administrateurs). Les adhérents ne doivent pas se comporter comme de simples consommateurs de loisirs. Il faut une implication de plus de membres pour assurer la pérennité, la créativité et la convivialité de l'Association. Cette implication peut prendre diverses formes : propositions d'animations ponctuelles (toutes les idées sont les bienvenues), aide à l'organisation de sorties ou d'animations (préparation, logistique...), animation régulière des sections (plusieurs animateurs par section sont nécessaires), aide à la gestion de l'Association en tant que membre du CA ou du bureau.

Le niveau du bénévolat s'est un peu effrité cette saison avec 9 animateurs contre 11 l'an passé, ce qui constitue un noyau trop réduit : il faudrait au moins 2 ou 3 animateurs par section afin que ce ne soient pas toujours les mêmes qui organisent et pour faire face à d'éventuelles indisponibilités. La gestion administrative et financière de l'association a été assurée par les trois bénévoles du bureau : le président, le secrétaire, et le trésorier. Les animateurs bénévoles ont donné beaucoup de leur temps pour assurer un programme d'activités bien rempli et il faut les en remercier. Le site internet de l'association a continué à fonctionner en temps réel et contribue activement à la vie de l'association et à la transparence de sa gestion; c'est aussi une vitrine et un vecteur d'information de plus en plus consulté par les adhérents et l'extérieur, et un précieux outil de gestion pour les administrateurs (gestion et consultation du fichier adhérents, programmation et annonce des activités, ajout d'informations et d'images, statistiques, publications et images sur notre territoire, documents sur l'association téléchargeables, liens). Il est dommage cependant que certaines sections ne s'en servent pas.

4. Une situation financière saine

La situation financière de l'association demeure saine : l'exercice se solde par un budget en hausse dépassant les 9700€ (contre 9000 l'an passé), et un résultat excédentaire (+559€) grâce à une gestion prudente (achats non réalisés), à une subvention inattendue de la FFT, et à un bon remplissage des groupes de l'école de tennis.

L'association a aussi reconstitué ses réserves de gestion qui lui assurent une certaine marge de sécurité (3933€ d'actif).

La part d'autofinancement (essentiellement les cotisations) représente 94% du total des produits, les subventions 6%. Nous remercions la municipalité de Lauret pour le renouvellement de sa subvention de fonctionnement en 2015 (300€), ainsi que la FFT pour son appui ponctuel au développement des petits clubs (300€), et déplorons en revanche l'absence de celui de la municipalité de Valflaunès (malgré l'accueil en école de tennis de 7 de ses habitants).

L'école de tennis à elle seule représente 68% des charges de l'exercice, et les frais de personnel (salaires et charges des professeurs de tennis) plus de 56%.

L'introduction de cotisations individuelles séparées pour chaque activité a permis de mieux coller à la réalité des frais de gestion de chaque section tout en améliorant la participation effective des adhérents aux activités auxquelles ils se sont inscrits. La suppression des adhésions familiales a également permis d'augmenter les recettes des cotisations malgré la baisse globale des effectifs.

5. Perspectives pour 2016-2017

Par suite de l'avancement de la journée des associations et du début des cours de l'école de tennis, ainsi que de divers facteurs favorables (ré-embauche de Lucie Fouqué comme professeur de tennis, intégration de nouveaux habitants sur Lauret et Valflaunès, récupération des enfants de Fontanès en école maternelle et primaire, problèmes tennis à Claret) on s'attend à une remontée sensible des effectifs en 2016-2017 (prévision : 130 adhérents).

Les adhésions à la FNSMR pour les sports-loisirs (70 licenciés attendus) et à la FFT pour le tennis-école et compétition (60 licenciés attendus, 2 ou 3 équipes en compétition) seront reconduites.

Les 4 sections vont poursuivre leurs activités avec une intensité égale ou supérieure, et avec 9 animateurs bénévoles et 1 seul professeur de tennis salarié.

En tennis, Lucie Fouqué nouvellement diplômée (DEJEPS) sera réembauchée pour assurer le développement et les cours de l'école de tennis et l'animation des équipes engagées en compétition. On enregistre déjà une augmentation de la fréquentation du court et des inscriptions en école de tennis qui devraient atteindre une soixantaine de licenciés répartis en 12 groupes (8 sur Lauret, 4 sur Valflaunès), avec notamment l'ouverture de 4 groupes d'adultes le soir en semaine et d'un groupe baby/mini tennis pour les 3-5 ans. Il devrait également être possible de monter plusieurs équipes de jeunes et d'adultes pour disputer des compétitions.

Pour les activités de pleine nature nous essayerons de continuer le développement de l'activité Escalade et des sorties mixtes (journées ou week-ends multi-activités) en plus des sorties spécifiques à chaque section.

Financièrement, la diminution par moitié de la subvention de la mairie de Lauret devrait être compensée par le déblocage de celle de Valflaunès, la reconduction du système de cotisations individuelles par activité mis en place en 2015-2016 devrait permettre d'équilibrer les comptes, et l'augmentation du nombre d'adhérents devrait engendrer une croissance du budget .

En conclusion, nous prévoyons donc pour 2016-2017 un niveau d'activité de l'association identique ou supérieur, avec un effectif d'adhérents et une participation en hausse, ce qui devrait permettre de continuer à développer ce fameux lien social intra et inter-villageois si bénéfique pour la vie locale.

Lauret, le 18 novembre 2016

Le Président, Thierry FRAYSSINET